

LE LIEN DES ADHERENTS N° 09 – Octobre 2018

294

C'est le nombre d'adhérents qui composent la section d'ÉPINAL

70 %

Ont opté pour le prélèvement sur pension du montant de leur cotisation.

08

Animations, voyages ont été organisés cette année.



LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Voici revenu le temps de préparer LE LIEN 2018 et de présenter ce que sera 2019.

Déjà, les cotisations n'augmenteront pas pour l'année 2019 et c'est tant mieux.

Nous n'aurons pas de majoration de retraite cette année encore. Au contraire, c'est bien une augmentation de la CSG au début de l'année et la désindexation des pensions par rapport au coût de la vie.

Au sujet de nos animations et sorties, 2018 n'a pas été bien perçue. Nous avons dû annuler le séjour à RÉMUZAT, souhaitons que celui de 2019 à l'ILE d'OLÉRON ait un meilleur sort.

Le nombre de nos adhérents a bien progressé en 2018, en effet la fusion avec la Section de BRUYÈRES a porté ses fruits.

J'espère que vous avez toutes et tous bien voté pour notre liste FGRCF aux élections qui doivent désigner nos représentants au conseil d'administration de la CPRP. Les résultats seront connus le 19 octobre 2018.

Enfin, si vous connaissez autour de vous des cheminots non adhérents, osez leur parler de la FGRCF pour tenter une adhésion.

Excellente lecture à toutes et à tous et à bientôt.

Guy POIROT

☎ 03.29.35.35.38

Courriel : Gpoirot90@aol.com

VOTRE BUREAU

Président	Guy POIROT
Président honoraire	Michel MANNEAU
Vice-président	André STRABACH
Trésorière.....	Monique FREMIOT
Trésorière adjointe.....	Maguy BOURION
Secrétaire	Thérèse REMY
Secrétaire adjoint	Bernard HULBACH
Représentant BRUYERES	Michel POIROT



7 adhérents nous ont quittés

M. BARREY René Mme LUTHRINGER Luce
M. HENRY André Mme MAUCOTEL Georgette
M. JOLY Bernard Mme THIEBAUT Suzanne
M. MATHIEU Louis

Ayons une pensée pour eux et leur famille.

45 adhérents nous ont rejoints

42 de la section de BRUYÈRES

M. DEMARCHE Daniel
Mme LASSERO Nicole
M. VAUTRIN Serge

7 adhérents ont démissionné

Mme BLAISON Yvette
Mme FERISSE Fernande
M. & Mme GAULARD Patrick
M. MATHIEU Georges
Mme MOLLAD Marcelle
M. ROJO Fernand
Mme SERRIERE Anne



BRÈVES NOUVELLES

La conférence des Présidents de Section de la LORRAINE a eu lieu, cette année, à PAGNY-sur-MOSELLE. 6 adhérents de la Section y ont participé.

Les premiers bénéficiaires du complément de retraite pour les campagnes doubles en AFN ont commencé à percevoir leur dû. Hélas cela ne représente pas une fortune !!! (par exemple 1.34 € par mois pour l'un de nos adhérents).

N° utiles : Antenne CPRP NANCY : ☎ 04.95.04.08.12

Service Social SNCF à BLAINVILLE : Mme Pascale SZPYNDA - ☎ 03.83.76.20.30



Les cotisations 2019

Couple : 39,90 € - Retraité : 26,60 € - Pension de Réversion : 15,10 €

Nouvelle adhésion pour 2019

Couple : 20,00 € - Retraité : 15,00 € - Pension de réversion : 7,50 €

Vous pouvez opter pour un règlement de votre cotisation par prélèvement sur votre pension à partir de l'échéance de Janvier 2020, dans ce cas vous bénéficierez d'une réduction de votre cotisation pour 2019 :
Couple : 36,00 € - Retraité : 23,00 € - Pension de Réversion : 13,00 €



La Carte COUPLE LA F.G.R.C.F. à DEUX c'est MIEUX ! Ensemble c'est mieux pour la F.G.R.C.F. Et c'est mieux aussi pour votre section

Vous savez que la F.G.R.C.F. a pour but de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres, de les informer et de promouvoir entre eux une étroite solidarité et qu'elle n'existe que grâce aux seules cotisations de ses adhérents. Au côté du retraité du chemin de fer qui nous a accordé sa confiance, les statuts fédéraux de notre association ont, de tout temps, fait place à son conjoint pour adhérer également. De plus chaque carte couple permet à la section de percevoir une ristourne.



Historique de la Caisse de Prévoyance et de Retraite

Depuis 1909, il existait, par réseaux, des régimes de retraite des cheminots, mais ceux-ci ne prévoyaient pas de mécanisme pour l'augmentation des pensions. Dès 1920, deux grandes revendications de la FGRCF, la péréquation des pensions et un Statut des retraités, sont mises en place sous la pression d'un groupe de parlementaires. A la création de la S.N.C.F. en 1938, fusion des diverses caisses des anciens réseaux en un seul organisme : la Caisse des retraites. La Caisse de Prévoyance est créée par décret en 1938, pour les agents et leur famille. C'est un nouveau décret de 1943, avec effet du 1er avril 1944, qui permettra d'affilier les retraités et les veuves. Une ordonnance de 1946 prévoit la C.P. en régime spécial de la Sécurité Sociale. En 1970, le financement de la C.P. doit être soutenu par l'Etat. Mise en place d'une compensation bilatérale, suite à la baisse des actifs. De 1972 à 1975 les deux caisses sont délocalisées à MARSEILLE. En 1976, fusion des deux organismes pour former la C.P.R. En 2007, suite à la réforme des régimes spéciaux, la C.P.R. est séparée de la S.N.C.F. et devient une caisse de Sécurité Sociale.

Quels sont les services que nous pouvons vous apporter ?

- ◆ Nous nous tenons à votre disposition, chaque 2ème samedi du mois, lors des permanences organisées dans une salle de réunion en gare d'EPINAL de 10 à 12 h.
- ◆ Fourniture de documents et imprimés.
- ◆ Informations pratiques et conseils.
- ◆ Maintien de la convivialité par le biais de nos animations et voyages.
- ◆ Aide aux démarches administratives.
- ◆ Un site INTERNET régulièrement mis à jour (<http://fgrcf.ep//free.fr>).
- ◆ La possibilité de recevoir rapidement par e-mail les dernières infos.
- ◆ Présence en cas d'obsèques.



Nos animations et Voyages en 2018



- Repas GALETTE et LOTO le 25 janvier (62 participants)
- Assemblée Générale suivie d'un repas le 15 mars (69 participants)
- Spectacle "LES BODIN'S" à AMNEVILLE le 24 mars (50 participants)
- Sortie "GRENOUILLES" à SEVEUX le 27 avril (80 participants)
- Repas champêtre à DOUNOUX le 27 juin (53 participants)
- Spectacle LA GABIOTTE à FOUGEROLLES le 21 juillet (35 participants)
- Sortie LAC de CONSTANCE 7/8 & 9 septembre (39 participants)
- Repas dansant le 21 novembre



Ce que nous vous proposons en 2019

- Repas GALETTE et LOTO le jeudi 24 janvier
- Assemblée Générale le vendredi 29 mars
- Sortie "ASPERGES" à ZELLWILLER le jeudi 02 mai
- Séjour ILE d'OLERON du 15 au 22 juin
- Repas champêtre à DOUNOUX le mercredi 03 juillet
- Sortie "LE TRAIN des HIRONDELLES" de DOLE à SAINT-CLAUDE en septembre
- Repas dansant le mercredi 20 novembre

En prévision pour février/mars 2020 :

- Une semaine dans le sud : Carnaval de NICE et fête des citrons à MENTON à la place du séjour ETE.

Bulletin élaboré par les membres du bureau de votre section. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations et propositions.

Votre correspondant de secteur →→